



Liberté-Travail-Prospérité

Adoption du nouveau code électoral

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bloc Républicain **exprime sa satisfaction à l'égard du vote positif et largement majoritaire** qui a eu lieu le 5 mars 2024 concernant la modification du code électoral. Nous saluons cette avancée significative dans le processus démocratique, qui reflète l'engagement de notre nation envers des élections transparentes et équitables.

Il est important de souligner les efforts considérables déployés par le Bloc Républicain tout au long de ce processus. Notre parti a travaillé ardemment pour favoriser un dialogue inclusif avec l'ensemble des formations politiques, dans le but d'aboutir à un texte consensuel. Nous croyons fermement en la nécessité de transcender chaque fois que cela est possible, les clivages partisans pour parvenir à des solutions qui bénéficient à l'ensemble de la population. Nous sommes convaincus que la réforme du système partisan doit se poursuivre et se renforcer.

La modification du code électoral représente une étape cruciale vers l'amélioration de notre système électoral, renforçant ainsi la démocratie et la confiance du peuple dans le processus politique. Nous félicitons les députés, notamment ceux du BR et de l'UP-R qui ont contribué presque unanimement à l'adoption de ce texte qui reflète un équilibre nécessaire pour garantir des élections justes et transparentes.

Le Bloc Républicain reste engagé dans la promotion des valeurs démocratiques et dans la construction d'un avenir politique où la coopération et le consensus sont prioritaires. Nous appelons tous les acteurs politiques à continuer de travailler ensemble pour renforcer notre système électoral, et à consolider les bases de notre démocratie, mais surtout pour donner davantage d'opportunités économiques à nos compatriotes.

Nous remercions les membres du Parlement et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration et à l'adoption de cette modification du code électoral. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir où la voix de chaque citoyen est entendue et respectée.

Cotonou, le 06 mars 2024.

Plus unis, Plus fort pour construire le Bénin

**VP-Information et Communication,
Romaric OGOUWALE**